



Revision de la Pension Alimentaire

Par **Biquette**, le **23/02/2011** à **13:42**

Bonjour,

Divorcé depuis 2009 au Portugal mon ex épouse avait demandé une pension alimentaire de 240 euros par mois pour un salaire de 1300. Sachant que je lui ai laissé maison, voiture et compte en banque je suis parti une main devant une main derrière car je voulais que ma fille ne manque de rien.

Bref l'année dernière j'ai dû faire appel pour faire baisser la pension alimentaire, car j'avais perdu mon travail je m'en sortais plus même avant tout cela, car entre mon loyer mes factures et mes crédits car il avait fallu que je meuble mon nouvel appartement j'ai dû faire appel en France.

Mon ex femme a très mal pris ma démarche, mais madame avait entre temps refait sa vie avec son nouveau mari qui lui aussi subvient à ses charges il travaille et touche 1300€ et elle 400€.

Ma pension avait baissé.

Cette année elle vient de faire appel car j'ai retrouvé un travail où je touche que 1200€ je bosse tous les jours et fini le vendredi soir tard. Elle vient de déclarer que je ne prenais jamais ma fille le vendredi soir mais le problème est que je travaille mais je la prend le samedi matin et la ramène le dimanche soir. Mon ex femme dit que je l'ai prise que lorsque j'ai envie alors que j'ai la garde un week-end sur 2. Les vacances sachant que je travaille je ne peux la garder sauf pour Noël et 15 jours en été le problème est que ma fille ne veut pas rester dormir plus de 2 jours chez moi elle veut sa maman (je comprends). Elle part au Portugal et m'avertit au dernier moment cela fait que je n'ai pas le temps de m'organiser pour voir ma fille. Quand j'ai la garde madame fait appeler la petite pour changer de week-end donc gentil comme je suis je dis oui, le problème est que maintenant j'ai une révision de ma pension alimentaire j'aurais aimé avoir des conseils car elle veut la réaugmenter à un prix de 240€ je ne pourrais pas payer une somme pareille sachant la paye que je touche le loyer de 650€ et mes factures et crédits je n'ai que 50€ pour vivre tous les mois !!!

Entre parenthèse j'ai rencontré quelqu'un mais on ne vit pas ensemble elle dit que mon amie peut subvenir au besoin de notre fille mais mon amie n'a rien avoir là-dedans sachant qu'on ne vit pas ensemble.

Donnez-moi des conseils Merci !